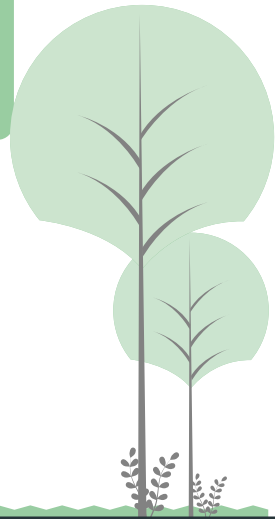


Audenge
Grandeur nature

**BALADES
CITOYENNES
2023**

**COMPTE-RENDU DE
LA BALADE CITOYENNE
MARDI 30 MAI à 18h**

Rue Thiers



Chères Audengeoises, Chers Audengeois,

Suite aux réunions de quartiers organisées par la ville, je m'engage à me déplacer dans certaines rues pour échanger avec les habitants. Le principe est de cheminer ensemble pour discuter sur place des préoccupations concernant notre cadre de vie. Lors du cheminement, les habitants sont invités à se concerter autour du plan de leurs quartiers, pour localiser les points abordés ensemble. Suite aux balades citoyennes, des études et des travaux peuvent être engagés en accord entre l'expertise technique et l'expertise habitante.



Nathalie LE YONDRE
Votre Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Une question !



**Retrouvez les instances, la démarche, les comptes-rendus sur la plateforme participative de la ville d'Audenge :
audengedemocratieactive.com**

Les différents sujets abordés lors de la balade de la rue Thiers

Cheminement piéton

Nous avons constaté avec les habitants que les stationnements empêchent le passage des piétons sur certaines portions de la rue. Il est noté que nous devons retravailler le stationnement, dans la rue. Nous ne souhaitons pas supprimer de place de stationnement, mais les réorganiser avec de la signalétique. Nous avons également échangé autour de la mise en place de quelques places «arrêt minute» proche de la boulangerie.

Eaux pluviales

Nous constatons qu'il y a beaucoup d'eau sur les bas-côtés lors des fortes pluies ? La gestion des eaux pluviales sur la commune se fait directement à la parcelle et donc par infiltration, lors de fortes précipitations, il faut laisser le temps à l'eau de s'infiltrer.

Plan des modes actifs

Nous avons missionné un bureau d'étude dans le cadre de la mise en place d'un plan des modes actifs et de modification de la vitesse en centre-ville, la rue Thiers a été diagnostiquée lors de cette étude. Il a été préconisé de renforcer la zone 30 avec des panneaux et un marquage au sol, de mettre en place un cheminement piéton tout en retravaillant le stationnement avec des butées de roues. Une réunion publique sera organisée, le mercredi 11 octobre 2023 à 18h30 en salle des fêtes de la mairie, sur ce sujet.

Le double sens

Il a été constaté un flux de véhicules important dans la rue notamment dû à son double sens, Nous souhaitons garder ce double sens dans cette rue, mais nous allons diminuer la vitesse à 30 kilomètres heure.

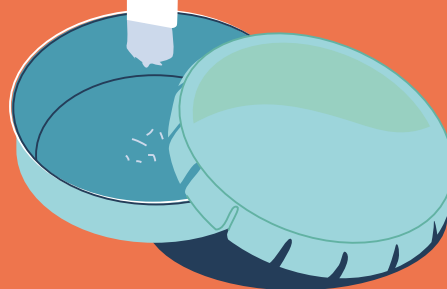
Stationnement des véhicules

Nous rappelons qu'il est préférable de stationner à l'intérieur des habitations plutôt que sur l'espace public. Le stationnement empêche par endroit le cheminement piéton, nous vous demandons donc de bien vouloir stationner sur vos places de parking à l'intérieur des parcelles. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de privatisation de l'espace public possible.





ICI COMMENCE LA MER



Zéro mégot dans la nature ou dans la rue

Le Bassin d'Arcachon,
je l'aime,
je le préserve

Une nature préservée, des activités maritimes qui respectent le milieu, une identité unique.

Vous vous trouvez au sein du Bassin d'Arcachon, reconnu parc naturel marin en raison de son caractère exceptionnel. Ne jetez pas vos mégots dans la nature, gardez-les avec vous jusqu'à la prochaine poubelle ou cendrier de rue !



Bassin d'Arcachon